



RECOMMANDÉ

Réglementation AIR-OPS

OBJECTIFS

Dispenser aux membres d'équipages cabine une connaissance générale de la réglementation Européenne (N° 965/2012) pour les opérations commerciales

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentiel ou E-learning



PROGRAMME

Généralités Air-Ops

Annexe II- Part ARO (Exigences des autorités pour les exploitations aériennes)

Annexe III Part ORO (Exigences des organismes pour les exploitations aériennes)

Annexe IV Part CAT (Exploitation des vols commerciaux)

Annexe V Part SPA (Agrément spécifique)

Air Crew Part CC (Cabin Crew – Personnel de Cabine)

Air Crew Part ARA (Exigences des autorités pour les Personnels Navigants)



TARIFS / VERSIONS DISPONIBLES

Version	Durée (heures)	Tarif HT (€)
	3,5	260
	4	98

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Stéphanie CHEVALLIER